



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

textile et habillement

Question orale n° 1254

Texte de la question

M. Philippe Folliot souhaite interroger M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les difficultés rencontrées dans le bassin de Castres-Mazamet relatives au secteur du textile. Ainsi, par exemple, en 1995, ce bassin comptait 3 500 emplois textiles pour à peine plus de 2 000 aujourd'hui. Un village tel que Roquecourbe, 2 200 habitants, comptait 1 500 emplois textiles au début des années 80, aujourd'hui il en compte plus de dix fois moins. Les conséquences sont terribles sur l'économie locale. Pour autant, les entreprises du secteur n'ont cessé de s'adapter en investissant beaucoup afin d'améliorer leur compétitivité. De plus, grâce à un contrat de redynamisation porté par l'État, vise à développer quatre axes (export, formation, stratégie de diversification et innovation) mais force est de constater que celui-ci ne portera ses fruits qu'à moyen terme. Les objectifs de la Commission européenne pour limiter la déferlante d'importations chinoises sont louables mais risquent d'être tardifs. Il lui demande ce qu'il compte faire pour accélérer les décisions européennes de légitime protection de notre industrie en la matière. Au regard de l'annonce qu'il a récemment faite visant à octroyer un crédit de taxe professionnelle de 1 000 euros par salarié pour trois ans pour les entreprises situées dans vingt zones d'emploi ayant un fort taux de chômage et quinze zones comptant d'importantes restructurations industrielles, il lui demande pourquoi Castres-Mazamet qui compte 35 % d'emploi industriel sur 22 % en moyenne en France et un taux de chômage à 12 % ne bénéficie pas d'une telle mesure risquant d'accroître plus encore les effets de distorsion de concurrence à l'égard des entreprises locales.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Folliot](#)

Circonscription : Tarn (3^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 1254

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 mai 2005, page 5457

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 31 mai 2005

Question retirée le : 28 juin 2005 (Retrait à l'initiative de l'auteur)